

COMITE TECHNIQUE LOCAL du 04 FEVRIER 2022

Les représentants de la CFTC ont boycotté le CTL du 26-01-2022 mais ont siégé à sa re-convocation parce **qu'ils sont élus pour vous représenter. La politique de la chaise vide n'est pas dans l'ADN de la CFTC.**

Suppressions d'emplois 2022

Pour mémoire, les suppressions d'emplois à la DGFIP sont les suivantes : **1 500** pour 2020, **1 800** pour 2021 et **1 600** pour 2022.

M. Dalles a annoncé le nombre des suppressions d'emplois pour la DRFIP du Loiret qui n'impactent pas les services restructurés : **14 emplois.**

La DRFIP du Loiret a bénéficié d'un « allègement » des suppressions à hauteur de 1ETP qui se rapporte au transfert de charges de la DGDDI vers la DGFIP (recouvrement de la TVA à l'importation, taxe à l'essieu...).

➤ **Localisation des suppressions d'emplois :**

- 5 cadres **A+** (conséquences des restructurations de services/NRP)
- 1 cadre **A** (DAJ)
- 2 cadres **B** (PCD et PCR P Orléans)
- 6 cadres **C** (antenne de Châteauneuf, EDR, SIE Loiret Ouest, SIP Orléans Coligny, SPFE et division SPLAEE).

Par ailleurs, la direction a procédé au redéploiement suite à la mise en place du NRP et afin de traduire la réalité des charges des services.

➤ **Les redéploiements sont les suivants :**

- **A+** : 1 emploi d'IP administratif, 2 emplois de CDL , 1 emploi d'adjoint à al THD, transfert de l'emploi d'IDIV CN du SIP Loiret Est à la paierie CDVL.
- **A** : Transfert du poste de A de la paierie CDVL au SIP Coligny.
- **B** : Renforcement du SIE Loiret Ouest, 1 poste par le transfert d'un poste du SIE Loiret Est.

La CFTC a voté une nouvelle fois CONTRE ces suppressions d'emplois car notre organisation en constante évolution ne satisfait ni les agents dont nous relayons les difficultés dans les diverses instances dans lesquelles nous siégeons, ni les usagers dont l'indice de satisfaction a chuté de 7 points entre 2018 et 2021.

La CFTC ne peut que constater un abandon des banlieues et des territoires ruraux au profit des métropoles que la mise en place des Maisons ou Bus France Services ne saurait masquer !

Secrétaire départementale : Sylvie SAMAT Cité Coligny Orléans & Joseph Surand Titulaire CTL

E-mail : cftc.dr45@dgfip.finances.gouv.fr ou stephaniemounier@gmail.com

Site Internet : <http://www.cftc-dgfip.fr>

CFTC DGFIP : LE SYNDICAT CONSTRUCTIF

Au 1er janvier 2022, la DGFIP Loiret est dotée de 782 ETP (équivalent temps plein) lors de la fusion DGI/DGCP, elle était dotée d'environ 1.100 emplois. Seule notre administration a subi une telle « saignée » de ces forces vives au niveau national. Au regard de notre pyramide des âges, du niveau des recrutements et du manque d'attractivité de notre administration, les suppressions d'emplois devraient perdurer au cours des années à venir.

Création du Service Départemental des Impôts Fonciers (SDIF) au 1er septembre 2022

Pour mémoire, la création du SDIF nécessite le transfert des 11 emplois de la CFM (implantés au SIP Orléans Coligny), de 3 emplois implantés au SIP de Montargis et de 2 emplois implantés au SIP de Gien.

Un groupe de travail a été piloté par le responsable du futur SDIF. Les conclusions de ce groupe ont été présentées au CTL. La création d'une antenne a été envisagée mais n'a pas été retenue par manque de flexibilité dans l'organisation du travail spécifique aux missions du futur SDIF et afin d'éviter l'isolement des agents.

L'accueil des usagers ayant des questions relevant du SDIF se fera par un accueil de premier niveau et éventuellement la prise de rendez-vous en fonction de la complexité de la question posée. Les rendez-vous pourront être délocalisés.

Dans le cadre de cette nouvelle organisation, les agents pourront travailler à distance ou télétravailler. Pour la direction, cette organisation sans antenne permettra une meilleure mutualisation des connaissances.

L'organisation de ce nouveau service devra tenir compte de modalités d'exercice des missions (présentiel, travail à distance et télétravail) afin que chacun puisse se rendre disponible pour être connecté au service et le faire vivre.

Le service RH a adressé un courrier à chaque agent concerné pour expliquer le dispositif de garantie attaché aux restructurations ;

La CFTC DGFIP a voté CONTRE cette mise en place qui fragilise une fois de plus les sites Gien et Montargis au profit d'Orléans

✓Fonds pour l'amélioration du cadre de vie au travail des agents

Rappel :

En octobre 2021, les organisations syndicales ont signé ; de manière unanime, l'accord sur la reconnaissance de l'engagement des agents à la transformation de la DGFIP.

Cet accord comporte 3 volets dont la création d'un fonds pour l'amélioration du cadre de vie au travail dont le but est triple :

- Améliorer le cadre de vie au travail des agents ;
- Renforcer les collectifs de travail ;
- Accompagner les nouveaux modes d'organisation du travail.

Les différentes actions des directions peuvent se rapporter **exclusivement** :

- A l'amélioration du cadre de vie au travail ;
- A la démarche éco-responsable ;
- A la sensibilisation aux innovations ;
- A la responsabilité sociale de la DGFIP.

La direction locale indique aux organisations syndicales présentes (CFTC et FO) que le budget alloué à notre département est de **86.090 euros**.

L'avis des agents sur les projets relevant de cette initiative sera sollicité au moyen d'une boîte mail dédiée.

Les projets retenus devront être validés en CTL au plus tard pour le 30 avril 2022.

La CFTC DGFIP Loiret vous invite à faire part de vos suggestions pour améliorer votre cadre de vie au travail pour participer pleinement à cette nouvelle démarche.

SPFE d'Orléans et déploiement d' ANF

Le département du Loiret a été département « expérimentateur » de l'outil ANF (accès des notaires au fichier immobilier).

ANF s'inscrit dans le cadre des demandes de renseignements et permet aux notaires d'obtenir des renseignements nécessaires à la rédaction des actes sans interagir avec les SPFE, grâce à la consultation de bases de données spécifiques.

Après une période de vérification par les agents des SPFE de la validité des renseignements issus de l'outil ANF aux études notariales, le déploiement – abandon des vérifications par les agents du SPFE- sera effectif à compter du **08/02/2022 pour le Loiret**.

La charge de travail du SPF va donc être allégée et permettra aux agents de se consacrer à leur cœur de métier.

Pour l'instant, la direction indique que l'objectif du déploiement de l'outil ANF n'est pas de supprimer des emplois au SPFE.

Secrétaire départementale : Sylvie SAMAT Cité Coligny Orléans & Joseph Surand Titulaire CTL

E-mail : cftc.dr45@dgfip.finances.gouv.fr ou stephaniemounier@gmail.com

Site Internet : <http://www.cftc-dgfip.fr>

CFTC DGFIP : LE SYNDICAT CONSTRUCTIF

Ponts naturels 2022

La DRIFIP Loiret a décidé des ponts naturels 2022 qui sont :

- le **vendredi 27 mai 2022**
- le **vendredi 15 juillet 2022**
- le **lundi 31 octobre 2022**

SGC de Gien, antenne de Châteauneuf/Loire :

Les organisations syndicales ont validé la modification proposée de ses horaires d'ouverture au public qui seront désormais les suivants :

- mardi et jeudi de 8h30 à 12h30.

La CFTC vous informe

Campagne d'évaluation des agents

La campagne d'évaluation des agents va débuter. La CFTC vous conseille de préparer votre entretien professionnel.

Les membres du bureau de la CFTC DGFIP Loiret sont à votre disposition pour vous accompagner et répondre à vos questions.

Retrouvez nos coordonnées sur notre site local : <https://www.cftc-dgfip.fr/categ/loiret/>

Audioconférences avec le DRFIP

Depuis le début de la pandémie, la CFTC DGFIP Loiret a pris l'engagement de rédiger et diffuser à l'ensemble des agents le compte-rendu des audios hebdomadaires avec le directeur.

Vous trouverez les comptes rendus sur le site cftc dgfip section nos régions ou sur le lien <https://www.cftc-dgfip.fr/categ/loiret/>

Être réactifs dans la transmission de l'information est notre objectif parce que la CFTC DGFIP représente chacun de vous !

Vos représentants en CTL, Joseph SURAND-SGC de Gien / Sylvie SAMAT-P1 Coligny sont élus pour poser vos questions lors des prochaines réunions. Contactez les !

Secrétaire départementale : Sylvie SAMAT Cité Coligny Orléans & Joseph Surand Titulaire CTL

E-mail : cftc.drifip45@dgfip.finances.gouv.fr ou stephaniemounier@gmail.com

Site Internet : <http://www.cftc-dgfip.fr>

CFTC DGFIP : LE SYNDICAT CONSTRUCTIF